

## Structurer le secteur culturel en partenariat avec le Conseil général

Dans un contexte de baisse et d'évolution des modes de financements publics, le DLA parie sur la mutualisation des postes et les économies d'échelle.

Dans le cadre du suivi par le DLA, compagnies de théâtre, de danse et festivals font état de problématiques communes : un besoin plus important d'organisation interne, de gestion financière, de relations partenariales sur lesquelles reposent les capacités de création et de diffusion de l'association. Au cœur de ces problématiques se situe la question de l'emploi et la pérennisation des postes administratifs souvent bénéficiaires de contrats aidés.

### Connaître les besoins d'emploi

En accord avec la nature multiforme et évolutive des projets du secteur, le DLA travaille à un rapprochement entre les projets culturels qui ont besoin de compétences et ceux qui peuvent offrir du temps de mise à disposition pour répondre à des missions de quelques heures. Ce travail est l'objet d'un partenariat avec le Conseil général de l'Isère, soucieux d'accompagner les projets culturels au plus près des réalités du secteur.

### Définir des axes

Un questionnaire, établi par le DLA, vise à recenser les emplois, les fonctions, les besoins ou les offres de services des structures. Intégré au dossier de demande de subvention du Conseil général, il doit parvenir à environ 400 structures en 2010. Une analyse partagée des données permettra cette année de définir des axes d'accompagnements dans le cadre d'un comité sectoriel animé par le DLA, qui réunira les acteurs compétents du secteur : Région Rhône-Alpes, syndicat employeurs culturels, CNAR Culture, Conseil général de l'Isère, Direction du travail.

« Dans le cadre des orientations 2010, le secteur culturel est une de nos priorités. Notre travail avec le Conseil général de l'Isère nous a permis d'acquérir une meilleure expertise de ce secteur. Nous sommes ainsi en capacité de mettre en place et d'animer un groupe de travail qui définira des axes d'accompagnements pour les associations en difficulté dans ce secteur »

Fanny Fougerat, Chargée de mission DLA à MCAE Active, Grenoble

## & Partenaire du DLA

### Conseil général de l'Isère

**« Le Conseil général accompagne chaque année de très nombreuses propositions artistiques dans les secteurs du théâtre, de la danse et de la musique. »**

Cette forte implication du Département de l'Isère impose une responsabilité à l'égard de ces équipes dont l'économie se trouve fragilisée. Depuis deux ans, nous avons engagé un dialogue avec le DLA qui met à disposition une expertise et une ingénierie dont bénéficient en grande partie les acteurs culturels. Il est, en effet, important de créer les conditions d'une meilleure production des spectacles en engageant les équipes dans des dispositifs permettant la recherche de nouveaux financements et les économies d'échelle rendues possibles par la mutualisation des ressources, des compétences et des savoirs. Outre une aide financière du Conseil général au dispositif, l'effort de mutualisation de postes est l'objet d'un travail en commun.

• **Emmanuel Henras**, Directeur adjoint de la culture et du patrimoine au Conseil général de l'Isère



Crédit photos : Jean-Luc Lacroix pour 3e Bureau